

## **Localisation et ancrage territorial des firmes agroalimentaires**

### **Introduction**

André TORRE

UMR SAD-APT

[torre@agroparistech.fr](mailto:torre@agroparistech.fr)

Danielle GALLIANO

UMR AGIR

[galliano@toulouse.inra.fr](mailto:galliano@toulouse.inra.fr)

Ruth RAMA

Instituto de Economía, Geografía y Demografía

[ruth.rama@cchs.csic.es](mailto:ruth.rama@cchs.csic.es)

Les industries agro-alimentaires occupent maintenant depuis de nombreuses années une position essentielle dans la dynamique économique de la France, qu'il s'agisse de leur contribution à la balance commerciale par leurs volumes d'exportation<sup>1</sup>, ou du rôle tenu par les filières aval dans l'alimentation des grandes surfaces et des magasins de proximité. Elles sont ainsi devenues, aux côtés d'une agriculture sans cesse plus mécanisée et dont le nombre d'exploitations s'est réduit, l'une des composantes fortes de la compétitivité du système productif français.

Dans un contexte de délocalisations et de montée des économies des pays émergents, on peut s'interroger sur la place de l'industrie agro-alimentaire en France, mais aussi sur le rôle qu'elle est en mesure de jouer dans les territoires. En effet, le progrès technique, l'utilisation des phytosanitaires et la recherche des rendements ont conduit à une mécanisation et une augmentation des surfaces qui ont eu pour corollaire la mise en œuvre de productions standardisées et une réduction du lien aux terroirs. Toutefois, et plus récemment, le recours aux produits d'origine et à la qualification des produits comme les AOC ou les IGP a conduit à une reconnexion avec les territoires, largement impulsée par la demande des consommateurs pour plus de produits d'origine, voire de circuits de proximité.

Ce dossier thématique est issu de publications proposées lors du Symposium PSDR de Clermont-Ferrand, en Juin 2012, et retravaillées par leurs auteurs. Il a pour objectif de s'interroger sur le

---

<sup>1</sup> 13% des exportations françaises en 2011 (Ministère de de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt [2012]).

Torre A., Galliano D., Rama R., 2013, Localisation et ancrage territorial des firmes agroalimentaires - Introduction au dossier thématique, *Economies et Sociétés*, Série « Systèmes Agroalimentaires », N°11 – 12, 1997 - 2008.

lien entre les IAA et les territoires, de réfléchir sur la territorialisation ou de la re-territorialisation des filières, au regard des dimensions nationales et internationales, et de juger de l'importance de la composante spatiale en liaison avec les modes de production ou le degré d'innovation des firmes du secteur agro-alimentaire.

*L'espace compte-t-il pour les firmes des IAA ?*

A l'époque des grandes firmes multinationales, des processus de délocalisation, de la globalisation de la production et de l'internationalisation des échanges, favorisées par la baisse des coûts de transport et le développement sans précédent des technologies de l'information, on peut se poser la question de la place jouée par l'espace, et plus encore par la géographie, dans les modes de production et les choix réalisés par les grandes firmes des IAA. Au-delà de la constatation banale que l'activité agricole, à la base des industries agro-alimentaires, se doit d'être localisée et qu'elle ne peut aussi facilement s'abolir de la contrainte spatiale que les productions high tech par exemple, on doit en effet s'interroger sur le devenir d'un secteur IAA finissant lui aussi par devenir « footlose », c'est-à-dire déconnecté des terroirs et territoires par la grâce des techniques et des échanges.

De nombreux auteurs datent le processus de distanciation des activités agricoles et agroalimentaires vis-à-vis des territoires du lendemain de la Seconde Guerre Mondiale (Hervieu, Viard, 2004), quand le phénomène d'industrialisation de la production a touché la sphère agricole, avec un objectif clair : moderniser le pays. L'agriculture se devait d'être plus productive, afin d'assurer l'indépendance alimentaire de la nation et de positionner la France sur les marchés d'exportation. Le métier d'agriculteur s'est alors modifié, sous les effets conjugués de la recherche de rentabilité et de productivité, du progrès technologique, des concentrations des structures foncières et de la mobilisation croissante des capitaux.

Ces différentes mutations se sont accompagnées d'une distanciation par rapport aux territoires. Ce phénomène a reposé sur trois causes majeures. D'une part, la recherche de gains de productivité a provoqué un accroissement des besoins en capitaux et accéléré l'intégration de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire, sous la pression des contraintes globales des marchés, nationaux ou mondiaux. L'introduction des notions de rentabilité et de profitabilité a ainsi conduit à la mise en place de modes de gestion de type industriel et financier, rendant les agriculteurs dépendants de l'extérieur, alors que se constituaient de grandes firmes internationales, entreprises de droit privé comme coopératives agricoles. D'autre part, l'influence croissante de la distribution a entraîné des répercussions importantes sur les modes de production, notamment en termes de concentration des opérateurs et d'augmentation du volume des produits transformés. En effet, ces nouveaux acteurs, situés hors des zones agricoles, développent des logiques commerciales sans rapport avec l'ancrage territorial des exploitations ou des firmes. Enfin, s'est fait jour l'obligation de nourrir une population mondiale sans cesse croissante, par l'augmentation des surfaces

Torre A., Galliano D., Rama R., 2013, Localisation et ancrage territorial des firmes agroalimentaires - Introduction au dossier thématique, *Economies et Sociétés*, Série « Systèmes Agroalimentaires », N°11 – 12, 1997 - 2008.

produites par les grandes cultures, la volonté d'accroissement de la productivité (Esnouf et al., 2011), ainsi que le développement des échanges dans une optique de baisse des prix.

Ces évolutions ont impacté le niveau local, entraînant des changements profonds en termes de modalités d'organisation de la production et d'ancrage au lieu. Les stratégies de concentration industrielle ont poussé à des opérations de croissance externe (fusions et acquisitions) et de filialisation, alors que la diversification des activités des firmes entraînait un accroissement de la complexité organisationnelle, accompagné par la rationalisation des modes de gestion financière (organisation en centres de profit) et de l'organisation du travail (développement des équipes de production, gestion par projet). Sont ainsi apparus des firmes agroalimentaires soucieuses de se conformer à des règles et normes provenant de l'extérieur et de moins en moins liées à un territoire en perte de spécificité, l'espace devenant un lieu de localisation appréhendé à partir des coûts de transport qu'il impose. Ce modèle a mis au premier plan le coût des matières premières ou du produit fini au détriment du lieu, de la terre ou du terroir. Les producteurs deviennent indifférenciés et interchangeables en fonction des avantages en termes de coûts. Enfin, l'introduction des TIC marque une codification poussée des processus de production et favorise le lien à des opérateurs situés dans d'autres régions ou pays. Le phénomène de standardisation des produits agro-alimentaires, corollaire de la logique de rationalisation et d'uniformisation des processus de production agricole et des IAA, conduit ainsi à l'éloignement des territoires.

Mais certaines évolutions récentes des économies et des modes de consommation provoquent maintenant des mutations dans ces processus et viennent bousculer leur lien à l'espace et aux territoires (Torre, Filippi, 2005). C'est le cas de la demande croissante des consommateurs en termes de produits de qualité ou liés à l'origine, qui correspond à une crise de confiance dans les aliments et leurs caractéristiques sanitaires (encéphalite bovine, présence de viande de cheval...). Ces attentes, liées à la demande d'authenticité des produits, induisent la nécessité d'identification des origines des productions. La traçabilité, facilitée par la codification des informations et par l'usage des TIC, a ainsi modifié profondément les modes de production et de coordination des agents le long des filières et dans les territoires (Galliano, Orozco, 2013) Après le mouvement de dé-territorialisation des productions et des activités, caractéristique de la phase d'industrialisation et de productivisme, s'opère ainsi aujourd'hui un retour de balancier, marqué par des tentatives de re-territorialisation. Les entreprises désirent réinvestir le niveau local. Cette nouvelle donne, qui influence la localisation et les modes d'organisation spatiaux et productifs des activités, concerne aussi bien l'identification des produits que la qualification des process, comme le montre l'exemple des coopératives, tentées de se rapprocher de leurs adhérents au sein de la circonscription territoriale.

Ce réinvestissement territorial s'opère à partir des signes d'identification liés à l'origine géographique, tels que les AOP (Appellations d'origine Contrôlée) et IGP (Indication Géographique Protégée), dans lesquels la confiance occupe une place importante. Il se double de

l'apparition de marques de distributeurs faisant référence à un terroir, qui symbolise une nouvelle étape dans le processus d'appropriation de l'origine, après le référencement des productions sous signe d'identification géographique. On observe dès lors un ré-ancrage des activités et des entreprises au travers des nouvelles façons de produire. Les producteurs s'organisent de façon à valoriser leurs ressources et à les transformer au sein de territoires bien identifiés. Des PME s'installent sur des segments de marchés correspondant à une forte identification des terroirs, la recherche de critères valorisant l'origine géographique des productions devenant un atout marketing qui les conduit à définir des politiques spatiales d'implantation de leurs établissements.

*Ancrage et localisation : des firmes et des systèmes situés*

Les caractéristiques d'ancrage et de localisation des firmes des IAA nous confirment qu'elles possèdent des spécificités spatiales importantes et que leur lien au territoire reste fort et particulier (Persillet, Lambert, 2013). En effet, d'un point de vue statistique, les entreprises agroalimentaires apparaissent davantage situées dans les zones rurales que la moyenne des industries, ce qui semble confirmer l'intérêt à se rapprocher des producteurs. Comme le montrent les données issues de l'enquête innovation de l'INSEE, 40 % des sièges de firmes agroalimentaires françaises sont ainsi localisées en zones rurales contre 25% pour les autres industries. Parallèlement, 39 % des sièges des IAA se trouvent en zones urbaines (contre 55 pour les autres industries) et 21 % en zones péri-urbaines (vs 20%).

**Tableau 1 : localisation des firmes et performance à l'innovation**

<i>Localisation du siège</i>	<b>IAA</b>		<b>Autres industries</b>	
	Nbre total d'entreprises	Innovantes produits	Nbre Total d'entreprises	Innovantes produits
<i>Urbain</i>	39	37	55	57
<i>Périurbain</i>	21	21	20	20
<i>Rural</i>	40	42	25	23
<i>Total</i>	100	100	100	100

Sources : CIS 8 /EAE2007

Cette prégnance de la localisation au sein de régions particulières et essentiellement de nature agricole, se retrouve dans les chiffres publiés par le Ministère de l'Agriculture et concernant l'implantation régionale des IAA. On constate ainsi une présence forte en Grand Ouest, région agricole bien connue, et tout particulièrement en Bretagne (avec plus 1.450 établissements et plus de 60.000 salariés en 2012) et Pays de la Loire (plus 1.000 établissements et de 48.000 salariés), loin devant le Nord Pas de Calais, l'Aquitaine et l'Ile-de-France.

Torre A., Galliano D., Rama R., 2013, Localisation et ancrage territorial des firmes agroalimentaires - Introduction au dossier thématique, *Economies et Sociétés*, Série « Systèmes Agroalimentaires », N°11 – 12, 1997 - 2008.

Cette idée est renforcée par l'examen de la localisation des Pôles de compétitivité agro-alimentaires, au nombre de 12 parmi les 71 pôles labellisés au niveau national. On remarque que certaines Régions (comme le Centre ou le Limousin par exemple) en sont complètement absentes, alors que la spécialisation géographique est particulièrement patente une fois de plus. Aux pôles de grandes cultures, d'agrochimie et d'agro-ressources de la partie Nord de la France (Valorial, Végépolis...), répondent les spécialisations en fruits et légumes, plantes aromatiques et vigne et vin du Sud (Agrimip, Pass...). Elle atteste également de la dimension systémique de l'activité agro-alimentaire, qui agrège différentes composantes liées le plus souvent à l'alimentation, tels que producteurs transformateurs, intermédiaires, distributeurs, et de l'importance des liens locaux dans ce cadre. Un principe qui a été officialisé, au niveau national, par la politique des grappes d'entreprises ou des pôles d'excellence rurale (PER), qui impliquent régulièrement des groupes d'entreprises agricoles et agroalimentaires.

On retrouve plus largement cette conception dans la notion de Syal (Systèmes Agro-alimentaires Localisés), variante des clusters dédiée aux activités agroalimentaires, et qui a pris naissance suite au constat de l'organisation des échanges et relations entre les acteurs locaux impliqués dans une activité de production agricole ou agro-alimentaire (Requier-Desjardins, 2010). Elle désigne des organisations de production et de service (unités d'exploitation agricole, entreprises agroalimentaires, commerciales, de restauration...) associées de par leurs caractéristiques et leur fonctionnement à un territoire spécifique (Muchnik, de Sainte Marie, 2010). Leur développement dans le monde met en évidence le processus de reterritorialisation des modes de produire et de consommer (Marsden et al., 2008).

#### *Espace et innovation dans le secteur des IAA*

Considérées comme de faible niveau technologique par l'OCDE et dominées technologiquement par leurs fournisseurs dans la classification de Pavitt (1984), les IAA comptent pour un pourcentage assez modeste des dépenses en R&D de l'industrie manufacturière française, en dépit du rôle clé qu'elles y jouent. D'après l'OCDE (2008), elles représentent en effet 27,1% du nombre total d'entreprises manufacturières mais seulement 2,3% des dépenses de R&D des entreprises engagées dans des activités de fabrication (2011). Pourtant, on constate une dynamique de croissance des brevets français déposés aux Etats-Unis (Office américain des brevets et des marques) concernant les produits alimentaires et boissons : 65% entre 1969-1973 et 1990-1994 contre 44% pour l'ensemble des brevets, i.e. portant sur toutes les catégories techniques (Christensen *et al.*, 1996). La propension des IAA à innover s'avère ainsi comparable à celle des firmes des secteurs high-tech, comme l'électronique, en dépit du faible niveau de l'investissement en R&D.

La prolifération des produits alimentaires et des boissons (Grolleau, 2002), et le fait que l'innovation agro-industrielle tende plutôt à l'amélioration des produits qu'à la production

d'innovations radicales, peuvent expliquer ce paradoxe. Il faut également souligner la diversité croissante des technologies amont utilisées par les IAA, ainsi que la tendance à une régulation croissante par l'aval. Différents travaux mettent en évidence la complexité des bases de connaissances et notamment les changements générés par les besoins croissants en matière de hautes technologies, d'électronique, informatique et biotechnologies, qui touchent à la fois les processus de production et les produits (von Tunzelman, Acha, 2005) tout en modifiant en profondeur les modes d'organisations de la production et du travail (Galliano, Orozco, 2013). Parallèlement, l'agro-alimentaire tend à être de plus en plus « orienté marché » du fait de la forte volatilité de la demande des consommateurs et surtout de la nature incrémentale des innovations produits, combinaison de différents types d'innovations, technologique et marchande (Galizzi et Venturini, 2008 ; Rama, von Tunzelmann, 2008). Enfin, les processus d'innovation impactent également la capacité de modification des modes d'organisation interne et de coordination externe des firmes, ainsi que les structures organisationnelles. Sous toutes ses formes, l'innovation constitue un enjeu majeur pour la survie et la compétitivité des entreprises agro-alimentaires.

Cette complexité n'est pas sans effet sur les liens et modes d'articulations des IAA aux territoires. Comme le suggère le tableau 1, la localisation des 40 % de firmes agroalimentaires situées en milieu rural n'est pas nuisible à l'innovation-produits, puisqu'elles représentent 42 % des entreprises innovantes du secteur, alors que les autres industries innover davantage en moyenne quand leur siège se trouve en zone urbaine (55% vs 57%). Pourtant, alors que la littérature souligne l'importance des processus d'agglomération et des externalités spatiales qui en découlent dans la performance à l'innovation des firmes, les espaces ruraux se caractérisent par une faible densité et un éloignement des zones de consommation. Les externalités en connaissances et capital humain y sont relativement faibles, en dépit de la réduction des coûts de transmission des informations et connaissances liées au développement des TIC. Les inégalités spatiales dans l'adoption des nouvelles technologies et surtout la permanence du rôle des processus de proximité liées à la transmission de connaissances pour innover peuvent ainsi jouer défavorablement dans les performances innovatrices des firmes rurales (Autant Bernard et al., 2003 ; Torre, 2010). Mais les espaces ruraux permettent aux firmes de bénéficier d'autres avantages, comme une réduction forte des coûts fonciers, un accès à une main d'œuvre plus stable et moins chère et un éloignement des externalités urbaines négatives (congestion, stress etc.). Ils sont également favorisés par une plus grande proximité des matières premières et des ressources territoriales, essentielles dans le cas des activités agro-alimentaires.

Toutefois, les firmes agro-alimentaires, du fait notamment leur grande hétérogénéité en terme de structures internes et de taille, présentent des formes très diverses de mobilisation de l'espace. La proximité géographique des fournisseurs reste une composante importante des modes de coopération et de diffusion des nouvelles technologies (Gonard *et al.* 1991), alors que le

Torre A., Galliano D., Rama R., 2013, Localisation et ancrage territorial des firmes agroalimentaires - Introduction au dossier thématique, *Economies et Sociétés*, Série « Systèmes Agroalimentaires », N°11 – 12, 1997 - 2008.

voisinage de centres de recherche et d'organismes de formation favorise le développement de synergies et les projets de collaboration innovants. Selon Mangematin et Mandran (2000), davantage que la co-localisation d'autres firmes du secteur c'est l'intensité de l'innovation associée à la présence d'instituts publics spécialisés en sciences de la vie qui expliquent la propension à innover des firmes du secteur. Ils notent également que la recherche publique dans l'agro-alimentaire est très polarisée régionalement en termes d'éducation et de ressources financières et humaines employées en sciences et technologies. Les IAA profiteraient ainsi des connaissances des centres publics régionaux spécialisés, y compris lorsqu'elles n'ont pas d'activité de R&D. Dans le même ordre d'idée, Galliano et al (dans ce numéro) montrent que la taille de la firme joue un rôle important dans ces formes de mobilisation des ressources externes. La performance innovatrice des petites firmes repose plus sur les opportunités technologiques et notamment la coopération avec les universités et les firmes du secteur que sur leurs ressources propres et leur R&D interne.

*En guise de conclusion : Internationalisation et territoires*

La question de la territorialisation des IAA et de leur lien à l'espace est aujourd'hui redevenue un sujet d'actualité, qui préoccupe chercheurs et décideurs. Si elle marque un retour aux dimensions territoriales et aux interrogations sur les processus liés à la proximité géographique des acteurs du secteur, elle ne peut se penser indépendamment de la globalisation croissante des systèmes productifs et de la transformation des formes de compétitivité des firmes sur les territoires. C'est dans ce mouvement permanent entre le local et le global que se fait le développement des industries agro-alimentaires et que se pense leur lien à l'espace, ici et ailleurs.

L'internationalisation des firmes françaises des IAA passe essentiellement par l'exportation et mobilise encore peu des stratégies d'investissement direct à l'étranger, comme l'implantation d'une filiale relais de production dans un pays cible. Peu nombreuses, ces multinationales représentent toutefois un poids économique majeur en matière d'exportations (Ben Hameur et al., ce numéro) et jouent un rôle important en termes d'innovation. L'inverse est vrai, et les filiales sous contrôle étranger représentaient, en 2010, 47,2% des dépenses intra-muros de R&D des firmes engagées dans la production de produits alimentaires, boissons et tabac<sup>2</sup>, conséquence du processus de mondialisation et de déconcentration géographique des activités de R&D des multinationales agro-alimentaires qui a attiré ce type d'investissement vers la France ou l'Allemagne (Rama, Martínez, 2013). Mais des forces centrifuges sont également à l'œuvre, et certains auteurs posent la question de l'attractivité de la France pour les activités de R&D des multinationales françaises elles-mêmes (Sachwald, 2005).

---

<sup>2</sup> OECD: <http://stats.oecd.org>

Torre A., Galliano D., Rama R., 2013, Localisation et ancrage territorial des firmes agroalimentaires - Introduction au dossier thématique, *Economies et Sociétés*, Série « Systèmes Agroalimentaires », N°11 – 12, 1997 - 2008.

Autre acteur de la mondialisation, les entreprises sous contrôle coopératif, force importante du secteur des IAA (40 % du chiffre d'affaires), apparaissent aujourd'hui faiblement internationalisées (sources Coop de France, 2012, cf article de Filippi dans ce numéro). Si la taille critique nécessaire à l'internationalisation des coopératives et de leurs filiales constitue un facteur explicatif important, ce problème est accentué par la faible spécialisation et l'ancrage statutaire dans les territoires (la circonscription territoriale). Ainsi, la contrainte territoriale, atout pour la valorisation des ressources territoriales locales, génère également une dépendance de la firme coopérative à la nature des ressources de son territoire, souvent synonyme de polyvalence et de faible spécialisation.

Rappelons pour terminer que les processus de globalisation procèdent également par la mise en œuvre de règles et de normes, qui ne viennent pas seulement peser sur les IAA en imposant des manières de produire ou en réduisant les marges commerciales mais ont également des incidences notables sur leur lien à l'espace. Réglementations et politiques publiques communautaires entraînent l'édiction de normes de production ou de qualité auxquelles doivent adhérer les entreprises de l'agroalimentaire et les exploitations agricoles, ainsi que la mise en place de démarches de certification de la qualité d'entreprise, conduisant à l'introduction d'innovations organisationnelles (normes ISO, certifications du niveau de qualité exigé par l'acheteur, ou contrôle de traçabilité). Enfin, de nombreux enjeux territoriaux sont liés aux transformations de la PAC, comme tendent à le montrer les travaux relatifs à l'impact de la suppression des quotas laitiers, abandonnés au profit de l'instauration d'un système de contractualisation entre industriels de la transformation et les producteurs de lait [Chatellier et al ce numéro]. Les scénarios liés à cette évolution montrent que cette suppression pourrait entraîner une accélération de la restructuration des exploitations laitières au détriment des territoires fragilisés par des coûts de production moins compétitifs et générer un processus de concentration spatiale de la production.

## **Bibliographie**

AUTANT-BERNARD C., MASSARD N., LARGERON C. [2003], "ICT, knowledge diffusion and agglomeration", *Géographie, Économie, Société* 5(3), p. 311-330.

BEN AMEUR, K. LATOUCHE, C. LEROY [2013] « Stratégies d'internationalisation des entreprises agro-alimentaires françaises : premier état des lieux », *Economie et Sociétés*, n°35.

CHATELLIER V., DANIEL K., BEN. ARFA N., LELYON B. [2013] « Enjeux territoriaux et productifs des quotas laitiers » *Economie et Sociétés*, n°35.

CHRISTENSEN, J.L., RAMA R., VON TUNZELMANN N., [1996], *Study on Innovation in the European Food Products and Beverages Industry*, EIMS/SPRINT Brussels: The European Commission.

- Torre A., Galliano D., Rama R., 2013, Localisation et ancrage territorial des firmes agroalimentaires - Introduction au dossier thématique, *Economies et Sociétés*, Série « Systèmes Agroalimentaires », N°11 – 12, 1997 - 2008.
- ESNOUF, C., RUSSEL, M., BRICAS, N. (Coords.), 2011. *Pour une alimentation durable. Réflexion stratégique duALne*, Paris, Editions Quae, 288 p.
- FILIPPI M. [2013], « Ancrage territorial versus internationalisation ? Influence de la circonscription territoriale sur la compétitivité des coopératives agricoles françaises » *Economie et Sociétés*, n°35.
- GALLAUD D., MARTIN M., REBOUD S., TANGUY C. [2012], “ Proximités organisationnelle et géographique dans les relations de coopération : une application aux secteurs agroalimentaires », *Géographie, Economie, Société*, vol. 14, n°3, p. 261-285.
- GALLIANO D., MAGRINI M.B., TRIBOULET P. [2013], « Performance à l’innovation, Taille et Environnement spatial : Le cas des firmes Agro-Alimentaires » *Economie et Sociétés*, n°35.
- GALLIANO D., OROZCO L. [2013], “New technologies and firm organization: the case of electronic traceability systems in French agribusiness”, *Industry and Innovation*, 20(1), p. 22-47.
- GALIZZI G., VENTURINI L. [2008], « Nature and Determinants of Product Innovation in a Competitive Environment of Changing Vertical Relationships », *Handbook of Innovation in the Food and Drink Industry*, p. 51-79.
- GROLLEAU G. [2002], "Proliferation and content diversity of environmental claims: an explanatory analysis applied to agro-food products." *Applied Economics Letters*, 9: p. 343-346.
- HERVIEU B., VIARD J., [2004], *L’Archipel paysan*, Edition de l’Aube, Paris, 128 p.
- MANGEMATIN V., MANDRAN N. [2000], “Do non R&D intensive industries benefit from public research spillovers? The case of the agro-food industry”, in KLEINKNECHT A., MONHEN P. (eds.), *Innovation and firm performance. Econometric explorations of survey data*, Edward Elgar.
- MARSDEN T., MURDOCH J. [2008] « Between the local and the global: confronting complexity in the contemporary agri-food sector », *Research in rural sociology and development* , vol.12.
- Ministère de l’agriculture, de l’agroalimentaire et de la forêt [2012], *Panorama des Industries Agroalimentaires*, Direction générale des politiques agricoles, agroalimentaires et des territoires, Paris.
- MUCHNIK J., de SAINTE MARIE C., 2010. *Le temps des Syal. Techniques, vivres et territoires*, éditions Quae, Versailles.
- PAVITT K. [1984], « Sectoral Patterns of Technical Change: Towards a Taxonomy and a Theory », *Research Policy*, 13, p. 343-373.
- PERSILLET V., LAMBERT A. [2013], Comportements d’ancrage territorial des entreprises industrielles : le cas des industries de la volaille et des plats préparés dans les régions de l’ouest de la France, *Economie et Sociétés*, n°35.

Torre A., Galliano D., Rama R., 2013, Localisation et ancrage territorial des firmes agroalimentaires - Introduction au dossier thématique, *Economies et Sociétés*, Série « Systèmes Agroalimentaires », N°11 – 12, 1997 - 2008.

RAMA R., MARTINEZ C. [2013], "The changing structure of the global agribusiness sector." in *Handbook of Economic Geography and Industry Studies*, in GIARRATANI F., HEWINGS G.J.D., MC CANN P., Edward Elgar.

RAMA R., Von TUNZELMANN N. [2008], « Empirical Studies of Innovation in the Food and Drink Industry », in RAMA R. (ed.), *Handbook of Innovation in the Food and Drink Industry*, New York, Haworth Press, 428 p.

REQUIER-DESJARDINS D. [2010], « L'évolution du débat sur les SYAL : le regard d'un économiste », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°4, p. 651-668.

SACHWALD F. [2005], "Mondialisation et attractivité de la France pour la R&D des entreprises." in LAREDO P., SACHWALD L. (eds.), *Le système français d'innovation dans l'économie mondiale: enjeux et priorités*, Paris, IFRI-Institut de l'Entreprise.

TORRE A. [2010], « Jalons pour une analyse dynamique des proximités », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°5, p. 409-437.

TORRE A. (ed.), [2000], *Activités Agricoles et Agro-alimentaires et Développement Local*, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, numéro spécial, n° 3.

TORRE A., FILIPPI M. (eds.) [2005], *Proximités et Changements Socio-économiques dans les Mondes Ruraux*, INRA éditions, Paris, 322p.

Von TUNZELMANN N., ACHA V., [2005], « Innovation in low-tech industries », *The Oxford Handbook of Innovation*, Oxford University Press, NY, p. 407-432.